

Rivière-du-Loup, le 21 octobre 2022



Objet : Invitation à la réunion du Conseil d'établissement

Bonjour,

Il me fait plaisir de vous inviter à la première réunion du Conseil d'établissement, le **lundi 24 octobre 2022, 19 h**, à la Croisée 2, dans le local des 6^e année.

Si vous ne pouvez y assister, communiquer avec Mme Marie-Chantal au 418-868-2392, poste 3710.

Au plaisir de vous rencontrer,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Valérie Potvin". The signature is fluid and cursive.

Valérie Potvin, directrice

Téléphone : 868-2392 poste 3820

Courriel : potvinv@cskamloup.qc.ca

Projet d'ordre du jour

Réunion du 24 octobre 2022



1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre 20 juin 2022
4. Présentation des membres du CÉ
5. Nomination d'un président ou d'une présidente et d'un vice président ou d'une vice présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote).
6. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire à chaque année (**nommé(e) par le directeur / la directrice (69 LIP)**).
7. Adoption des règles de régie interne et remise des documents suivants :
 - Formulaire de dénonciation d'intérêt pécuniaire (Annexe A de la régie interne)
 - Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels
8. Approbation des modifications à l'horaire
9. Affaires de la direction (**points d'information**)
 - 9.1 Nouveau personnel
 - 9.2 Formations suivies par les membres du personnel
 - 9.3 Activités parascolaires
 - 9.4 Projet éducatif et plan d'action
 - 9.5 Mise en place du programme SCP et du programme Hors-piste
 - 9.6 Plan de lutte contre l'intimidation
 - 9.7 Service de garde
 - 9.8 Nouvelle méthode de facturation
 - 9.9 Utilisation du budget du CÉ
10. Affaires de la présidence (**points d'information**)
11. Suivi comité de parents
12. Suivi OPP
13. Correspondance
14. Autres points :
15. Questions du public
16. Levée de l'assemblée